

L'APPRENTISSAGE

Vous souhaitez acquérir un diplôme et optimiser votre intégration future sur le marché du travail ?

L'Eurométropole de Strasbourg propose tous les ans des offres d'accueil en apprentissage sur des formations allant du CAP au Master ou au diplôme d'ingénieur dans les domaines de l'animation, du sport, de la maintenance, des espaces verts, de l'énergie, de l'économie, des RH,

Attention : l'Eurométropole de Strasbourg en tant que collectivité territoriale n'est habilitée à signer que des contrats d'apprentissage. Elle ne peut pas signer de contrats de professionnalisation.

Dates de publications des offres : Les offres sur lesquelles nous recrutons sont mises en ligne tous les ans entre les mois de mars et aout.

Conditions d'accès à l'apprentissage :

- Avoir entre 15 et 29 ans.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Comment candidater :

Cliquer sur l'offre qui correspond à votre souhait de formation et valider votre candidature en déposant sur cette offre votre CV, lettre de motivation et copie des 3 derniers bulletins et/ou relevé de notes au baccalauréat.

Les dossiers sont étudiés courant de l'été.
Si votre candidature est pré-sélectionnée vous serez convoqué à un jury composé du maître d'apprentissage et d'un référent ressources humaines.



Certaines formations sont assujetties à des tests de présélection.
Se renseigner et s'inscrire au CFA qui validera votre potentielle admission à suivre la formation souhaitée.

Venez découvrir nos offres !